

MANIFESTER EST UN DROIT, TOUT CASSER N'EN EST PAS UN !

Le 19 octobre 2026

Les événements de ce samedi 17 octobre, à Toulouse, Montpellier, Perpignan, Nîmes et dans d'autres villes de France, ne peuvent pas nous laisser indifférents. À Foix, la maison d'arrêt a également été prise pour cible. La porte de l'établissement a été taguée et des individus ont même tenté d'y pénétrer, heureusement sans succès. S'en prendre à un établissement pénitentiaire, ce n'est plus manifester, c'est franchir une limite supplémentaire en mettant directement en cause la sécurité de nos établissements et des personnels qui y travaillent.

L'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse est et restera attachée au droit de manifester et à la liberté d'expression. Ces libertés sont essentielles pour défendre les droits des travailleurs et faire entendre leurs revendications.

Manifester pour son pouvoir d'achat, ses conditions de travail ou son avenir est légitime. À l'inverse, instrumentaliser ces revendications pour casser des vitrines, piller des commerces, incendier du mobilier urbain ou s'en prendre aux policiers, aux gendarmes et aux sapeurs-pompiers est intolérable !

Ceux qui viennent uniquement pour en découdre ne défendent aucune revendication. Ils pénalisent ceux qui travaillent, prennent pour cible les commerces et les biens publics, mettent en danger les personnels mobilisés et discréditent les mouvements sociaux auxquels ils prétendent se rattacher.

Derrière les images de violence, il y a des réalités humaines : des commerçants qui retrouvent leur boutique saccagée, des familles qui voient leur outil de travail endommagé, des habitants qui subissent les dégradations et leurs conséquences financières. Il y a aussi des femmes et des hommes en uniforme qui prennent des risques pour protéger la population.

On peut être en colère contre une politique, contester des décisions et vouloir faire bouger les choses sans pour autant saccager une ville ou agresser ceux qui font leur travail !

En tant qu'organisation syndicale représentant les personnels pénitentiaires, nous connaissons les difficultés et les dangers des métiers de la sécurité. Face à de telles violences, l'autorité de l'État doit se traduire par des actes concrets, des moyens humains et opérationnels suffisants, ainsi qu'un soutien sans ambiguïté aux personnels engagés sur le terrain.

L'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse apporte donc tout son soutien aux policiers, aux gendarmes, aux sapeurs-pompiers et à l'ensemble des personnels de secours mobilisés lors de ces événements. Derrière chaque uniforme, il y a des femmes et des hommes qui assurent leur mission, parfois dans des conditions particulièrement difficiles, et qui doivent pouvoir compter sur leur administration pour les protéger et leur donner les moyens d'agir.

Cette réalité fait également écho au quotidien des personnels pénitentiaires, confrontés eux aussi aux sous-effectifs, à la fatigue, aux risques et à des conditions de travail qui se dégradent. On ne peut pas demander toujours plus à celles et ceux qui assurent la sécurité de la population sans leur donner les moyens nécessaires pour exercer correctement leurs missions.

La liberté de manifester doit être respectée. Elle ne doit jamais devenir un permis de casser, de piller ou d'agresser.

Les secrétaires généraux
UFAP UNSa Justice UR de Toulouse